



Route de Chêne 43 f
1208 Genève

Depuis 1444

Depuis les temps les plus reculés, les seigneurs se sont entourés de compagnies d'archers pour défendre leur territoire et en assurer la sécurité.

Le dernier roi de Bourgogne mort sans enfant en 1032, légua ses possessions à l'Empereur du Saint-Empire Romain Germanique, Conrad II. C'est ainsi que la ville de Genève acquit son indépendance ; car malgré leur convoitise, aucun de ses voisins n'osa mettre la main sur cette cité magnifiquement située. Mais le souverain impérial étant bien loin, ce sont les seigneurs locaux qui exercèrent le pouvoir réel.

A Genève, se furent d'abord les évêques, puis peu à peu, d'autres s'arrogèrent des droits de plus en plus étendus : comtes de Genevois, puis comtes de Savoie. Jouant les uns contre les autres, les citoyens se dotèrent d'une organisation indépendante, la Commune, dont les pouvoirs s'accrurent au fil des temps, aboutissant aux Franchises accordées en 1387 par l'Évêques Adhémar Fabri.

Il est probable qu'une compagnie d'archers, strictement militaire, était chargée par la Commune de Genève d'assurer la défense de la ville. Ainsi le Noble Exercice de l'Arc (ci-dessous NEA) pourrait en être issu et se confondrait à son origine avec la Noble Confrérie de Saint-Sébastien. Il en est certainement le descendant direct : dans certains documents, il est mentionné que nul ne peut tirer sans appartenir à la Confrérie de St-Sébastien ; ce qui confirmerait cette hypothèse.

C'est le retable de Conrad Witz de 1444 *La Pêche Miraculeuse* conservé au Musée d'Art et d'Histoire de Genève, montrant dans le paysage de Genève des archers s'exerçant au Pré-l'Évêque, qui permet d'affirmer que le NEA existait déjà en cette année-là et que c'était pour notre société une date importante puisque l'artiste y représentait nos prédécesseurs.

Les compagnies d'archers portèrent en France des noms très variés : Connétablies, Confréries, Abbayes, Nobles Exercices. Ce dernier terme cependant resta l'exclusivité des sociétés de tir à l'arc, celles d'arbalétriers et d'arquebusiers étant désignées comme « Joli Jeu de l'Arbalète », « Hardi Jeu de l'Arquebuse » mais rarement « Noble », ce terme semblant prouver l'appui des rois aux sociétés de tir à l'arc.

Le caractère sportif et pacifique de notre société est attesté par une compétition qui a dépassé les limites de la ville : en l'an 1500, un défi fut lancé par les archers et arbalétriers de Genève à ceux de Chambéry : le lieu de la rencontre fut fixé à Rumilly.

Jusqu'en 1696 la société était dirigée par un Roi, ensuite par un Commandeur, celui qui avait fait le meilleur tir lors d'une épreuve qui le consacrait. Le Roi devant être bourgeois de Genève et les étrangers étant admis au tir du Roi, c'est ainsi que deux seigneurs étrangers, le comte de Cornbury en 1680 et vicomte de Mahon en 1771, acquirent la bourgeoisie le lendemain de leur sacre au NEA.

Si le Roi avait des privilèges – exemption d'impôts et taxes, de gardes, l'autorisation de faire entrer dans la ville un certain nombre de charriots de vin et marchandises -, il avait aussi des obligations, celles de fêter somptueusement son titre en offrant des réjouissances dont de nombreuses gravures font encore démonstration dans nos archives et celles de la ville.

Bien que dirigée par un Roi puis, dès 1696, par un Commandeur, c'est le Petit-Conseil (le Conseil d'État) qui a autorité sur le NEA par l'intermédiaire d'un Seigneur Commis qu'il nomme. Ainsi les ordonnances et statuts du NEA ainsi que les tirages qui font le Roi ou le Commandeur, devront-ils toujours être approuvés par le Petit-Conseil. Il est vrai que ce dernier apportera une dotation au Roi/Commandeur en participation aux frais des réjouissances de son intronisation.

Le NEA, une société vivante

Le NEA a connu des hauts et des bas au travers des siècles ; des hauts avec le vicomte de Mahon qui insufflera une seconde vie au NEA en remplaçant la vieille ferme du Pré-l'Évêque par un hôtel remarquable, des réjouissances de son intronisation et des bas à causes des guerres de religion au XVI^{ème}, des grandes migrations dues à la révocation de l'Édit de Nantes, de la peste ou de l'incendie du pont du Rhône au XVII^{ème}, ou des effets du 1^{er} empire en France au XIX^{ème}.

Bien que les membres du NEA adoptent la terminologie de la Chevalerie dans ses titres, tous les privilèges ainsi que le rôle du Conseil d'État dans la vie du NEA ont disparus ; au XVIII^{ème} pour les premiers et XIX^{ème} pour le second. Nos statuts et ordonnances se sont petit-à-petit transformées pour s'adapter à son époque – 1529, 1598, 1648, 1680, 1772, 1804, 1826, 1872, 1895, 1903, 1916, 1957, 1973, 1985 et 2012 - et ont occulté les signes d'appartenance et les particularités de ses membres à une classe sociale spécifique.

Depuis la fin du XVIII^{ème} il n'est plus besoin d'être aristocrate ou fortuné pour être admis au NEA mais seulement être un fervent défenseur des traditions de notre société qui fêtera, en 2019, sa 575^{ème} année d'existence et montrer son attachement à la vie de notre cité, sans appartenance politique, confessionnelle ou de nationalité. Nul droit d'entrée ou de jeu n'est demandé à l'exception d'une modeste cotisation annuelle.

Depuis le XIX^{ème} siècle, l'effectif de notre société oscille entre 30 et 50 membres.

Le NEA, une société mobile

Les lieux de tir du NEA furent nombreux au travers des siècles : Au Pré-l'Évêque en 1444, à Rive en 1475. En 1529, les ordonnances furent rédigées dans l'Église des Dominicains de Plainpalais. On peut donc penser que les tirs avaient lieu à proximité de cette église.

En 1544, les archers sont à la recherche d'un terrain plus éloigné de l'hôpital des pestiférés – emplacement actuel du cimetière de Plainpalais -. C'est en 1557 que l'on apprend que les archers de la ville, qui tiraient derrière « l'école de Versonay » à Rive, durent se transporter au Pré-l'Évêque où ils restèrent jusqu'en 1901, dans l'Hôtel qu'avait offert le vicomte Mahon au NEA en 1772. Malheureusement, à l'aube du XX^{ème} siècle, cette magnifique demeure fut démolie pour permettre le tracé de l'avenue Pictet-de-Rochemont. Le NEA se transporta alors à la route de Chêne, dans l'actuel hôtel de Richemont qu'il occupe toujours.

Le NEA et les célébrités

Le NEA compta dans ses membres quelques illustres personnages ou figures de la vie genevoise :

1698, Philippe Rubatti, inventeur avec son associé Colladon, la célèbre Eau Cordiale (passé dans le langage courant « Cordiale ») ; en 1697 Jean Dassier qui fut graveur de la monnaie à Genève ; en 1716 Isaac Rousseau et père de Jean-Jacques ; en 1771 lord Stanhope vicomte de Mahon, élève à Eton puis à Genève, imprimera la renaissance du NEA avant de devenir un brillant mathématicien à Londres, membre de la chambre des Lord ; en 1773 Marc Gignoux créera un Mont-de-Piété à Genève avant d'être désavoué par le Petit-Conseil, en 1778 et en 1792, Pierre Bellamy sera membre des Deux-Cents et un révolutionnaire membre de l'Assemblée nationale puis, à la Restauration, membre du Conseil Représentatif ; en 1826 Charles de Constant sera lieutenant-colonel président des sociétés fédérale et cantonale de musique.

Mais il convient aussi de citer parmi les 1'400 noms des membres du NEA, Gabriel Cramer (le « Caio » de Voltaire), Robert Tronchin fervent défenseur de J-J. Rousseau, François Chaponnière – un des fondateurs du Journal de Genève -, Bénédic Fatio – fils de Pierre -, Jean-Louis Pictet – Père et fils. -, Jean-François de Luc, Jacques Vieusseux, Jacques-Antoine du Roveray et Ami Lullin tous les 4 grands défenseurs de J-J. Rousseau.

En 1814, c'est Michel Micheli de Châteauevieux, Chevalier du NEA, qui sera chargé par la ville de recevoir au Port Noir, le contingent fribourgeois commandé par le colonel Jean-Louis Girard qui deviendra avec plusieurs de ses officiers, membres du NEA.

C'est encore un membre du NEA qui accompagnera Pictet de Rochemont au Congrès de Vienne en 1815, sans oublier Jean Petit-Senn – frère du poète – qui fera de l'Hôtel du NEA, un lieu apprécié des écrivains et poètes : Honoré de Balzac y écrira ses « Comptes drolatiques ».

On ne compte plus les membres du NEA qui furent syndics, pasteurs, magistrats, Conseiller d'État, procureurs : on citera pêle-mêle Léonard Fatio, Jean Galiffe, Pierre Mussard, Ami Lullin, ... ; des écrivains tels Alexandre Couronne, Jean-Aimé Gaudy-Le-Fort, Jean-Jacques de Sellon, Gaspard de la Rive, Auguste de Staël ; de savants tels Guillaume-Antoine De Luc, Louis Bertrand, Jean-François de Cuandet, Louis Necker et surtout le plus célèbre d'entre tous, Horace-Bénédict de Saussure.

Le NEA intimement lié à Genève

Il n'est évidemment pas possible de broser un portrait du NEA au travers ses 575 années d'existence mais de rapides statistiques sur le nom de ses membres font apparaître des patronymes qui ont fait Genève : 6x Argand, 8x Choisi, 11x Rillet et pas moins de 17x Bourdillon.

Ainsi, à travers nos archives, on voit apparaître l'histoire de Genève et on retrouve nombre de personnalités ayant joué un rôle dans la vie de notre République.

Les multiples déplacements du NEA dans le Canton de Genève ont été motivés par la seule volonté de perpétuer notre société au cours des siècles. A en juger par ses actions et effets sur le paysage artistique, social et politique, notre société peut porter avec fierté son titre de Noble Exercice de l'Arc.

Jean-Charles Bögli
Archiviste du Noble
Exercice de l'Arc de Genève